

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

Date de convocation : 10 septembre 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
Pour la délibération n°24-072 à 24-084 incluse	24	07	02	31
Pour la délibération n°24-085	22	07	04	29
Pour la délibération n°24-086 à 24-097 incluse	24	07	02	30
Pour la délibération n°24-098	23	07	03	30
Pour la délibération n°24-099 à 24-100 incluse	22	07	04	29
Pour la délibération n°24-101 à 24-109 incluse	24	07	02	31

Secrétaire : M. RIVET

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mme TERLEZ, M. BIDAULT, Mme PERCHET, M. PIRES, Mmes ROUZÉE, OUADAH Adjoints, M. JUHEL, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mmes KOUYOUMDJIAN, VANDAMNE, M. GAUTIER, Mme LEMAN, Mme MICHAUD, M. NIEL, Mme DUCASTEL MM. TOKDEMIR, RIVET, ORTEGA Mme LÉOSTIC, M. BALSAN, Mme LESAULNIER, M. THOMAS Conseillers municipaux.

8

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. Jean-Pierre DUVÉRÉ ayant donné pouvoir à M. Daniel GERMAIN
- Mme Sylvie LANGEARD ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- M. Jean-Louis BAUCHARD ayant donné pouvoir à M. José PIRES
- M. Daniel JUBERT ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. Christian WUILQUE ayant donné pouvoir à François-Xavier PRIOLLAUD
- M. Gaëtan BAZIRE ayant donné pouvoir à Mme Maryline MICHAUD
- M. Philippe BRUN ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LÉOSTIC

ABSENT : M. SAVY, Mme SEGHIR

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 24-093 Conclusion d'une convention de mise à disposition au profit de la société Transdev de sanitaires

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE

DES ANDELYS

PAR VOIE ÉLECTRONIQUE LE

AFFICHÉ LE

19 SEP. 2024

19 SEP. 2024

Le Maire

François-Xavier PRIOLLAUD

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20240916-24-093-DE
Date de télétransmission : 19/09/2024
Date de réception préfecture : 19/09/2024



Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20240916-24-093-DE
Date de télétransmission : 19/09/2024
Date de réception préfecture : 19/09/2024

N°24 - 093

CONCLUSION D'UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ TRANSDEV DE SANITAIRES

RAPPORT

Monsieur le Maire rappelle que l'entreprise Transdev assure pour le compte de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure les liaisons de transport en commun et l'offre de vélos à assistance électrique sur l'ensemble du territoire communautaire. Dans ce cadre elle assure la liaison desservant le Lycée des Fontenelles. La société Transdev, représentée par M. Jérôme Feliza a fait part à la Ville de Louviers de son intérêt de trouver des locaux sanitaires disponibles à proximité de l'établissement scolaire dont l'amplitude d'ouverture corresponde aux besoins de ses chauffeurs.

Il est ainsi proposé la conclusion d'une convention de mise à disposition de toilettes publiques situés au rez-de chaussée de la Maison des Sports et des Associations sise 10, avenue du Maréchal Foch. Les autres parties du bâtiment ne sont pas concernés par cette convention

La durée de cette convention s'étendra du 1^{er} octobre 2024 au 1^{er} novembre 2024 et sera signée au profit de la société Transdev représentée par M. Jérôme Feliza.

En contrepartie de cette mise à disposition, l'entreprise Transdev met à disposition de la Ville 50 titres de transport par trimestre.

DÉCISION

LE CONSEIL ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-29

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L.2211-1 et L.2221-2,

Considérant le projet de convention de mise à disposition annexé,

APPROUVE la convention de mise à disposition des sanitaires situés au rez-de chaussée de la Maison des Sports et des Associations au profit de la société Transdev représentée par M. Jérôme Feliza, pour une durée de 1 an 1^{er} octobre 2024 au 1^{er} novembre 2024. Cette mise à disposition sera consentie moyennant la mise à disposition de la Ville de 50 titres de transport par trimestre.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention, et tout document s'y rapportant.

Adoptée à l'unanimité

**Pour copie conforme
Le Maire,**

François-Xavier PRIOLLAUD

A blue official stamp of the City of Grignols-sur-Born is visible, partially overlapping the signature. The stamp features a central emblem and the text 'VILLE DE GRIGNOLS SUR BORN' around its perimeter. The signature is written in black ink over the stamp.